

Vers une identité numérique pour protéger les jeunes ?

E-ID Le numérique s'impose dans la vie des jeunes parfois au détriment de leur santé. Promotion santé Valais plaide pour une régulation, à l'image du permis de conduire. La loi sur l'e-ID soumise au vote populaire le 28 septembre pourrait y contribuer.

PAR YANNICK BARILLON, JOURNALISTE RP

Hyperconnectés, les adolescents passent aujourd'hui plusieurs heures par jour dans un environnement numérique sans limite claire, souvent sans accompagnement structuré. Selon le rapport JAMES 2024, 99% des adolescents possèdent un smartphone et presque tous y sont connectés en moyenne 3h par jour. Par ailleurs, 75% des 12-13 ans sont déjà présents sur au moins un réseau social et 60% des 6-13 ans ont déjà été confrontés à des contenus inappropriés en ligne.

Le directeur de Promotion santé Valais, Jean-Bernard Moix estime qu'il convient d'avoir des garde-fous pour mieux protéger les plus vulnérables: «Aujourd'hui, la jeunesse est exposée sans filtre et de manière précoce à des contenus choquants : violence, sexualité, désinformation ou encore dynamiques de comparaison permanente sur les réseaux. Tout cela impacte leur santé mentale, leur estime de soi, leur sommeil, tout comme leur développement cognitif et socio-affectif.»

Équilibre entre opportunités et risques

Si l'environnement numérique crée des opportunités d'apprendre, de se divertir, de s'exprimer et de créer du lien social, il cohabite néanmoins avec des risques importants tels que le cyberharcèlement, la prédation, la sextorsion, etc. Les effets sur la santé commencent à être bien documentés : troubles anxieux, isolement social, surcharge cognitive. Pour Jean-Bernard Moix: «Il ne s'agit pas de dire que le numérique est mauvais en soi et qu'il faut en interdire l'accès. Il convient plutôt



«LE DÉBAT N'EST PAS D'INTERDIRE L'ACCÈS À L'ESPACE NUMÉRIQUE, MAIS DE MIEUX LE RÉGULER POUR PROTÉGER LES PLUS VULNÉRABLES.»

JEAN-BERNARD MOIX,
DIRECTEUR DE PROMOTION SANTÉ VALAIS

de trouver l'équilibre entre les bénéfices et les risques, de fixer des règles pour mieux protéger la jeunesse comme c'est déjà le cas dans le monde réel.» On n'imagine pas un enfant de 12 ans prendre le volant d'une voiture ou acheter de l'alcool dans un magasin. Pourquoi lui laisserait-on libre accès à l'intégralité du

web sans aucun filtre ni accompagnement? De là naît l'idée d'un "permis numérique". Ce serait une manière de formaliser une éducation à la navigation en ligne, d'introduire un droit d'accès progressif en fonction d'un âge prédéfini, de la maturité et des compétences psychosociales pour l'utiliser sans risque.

Entre régulation et prévention

Dans cette perspective, la loi fédérale sur l'identité électronique sur laquelle le peuple suisse votera le 28 septembre prochain offre un levier pour mieux réguler l'accès à cet espace numérique omniprésent. Elle ouvre la voie à des contrôles d'âge plus fiables qu'aujourd'hui, à des accès différenciés selon les profils. «Gratuite et garantie par l'état, cette identité numérique dont les données sont sécurisées pourrait devenir une ceinture

de sécurité pour les plus jeunes. Elle permettrait aussi de responsabiliser les plateformes qui auraient l'obligation de respecter des règles d'accès», précise le directeur de Promotion santé Valais. Au-delà de cette régulation, il insiste sur la responsabilité partagée de créer des espaces numériques sécurisés. «Seule une éducation numérique collective avec les parents, l'école, les plateformes et l'État permettra de protéger notre jeunesse.» Certaines initiatives cantonales existent déjà: une stratégie pour une éducation numérique responsable, des ateliers sur les réseaux sociaux, des campagnes de sensibilisation etc. Mais il faut passer à l'échelle supérieure. Le numérique ne va pas disparaître. Il faut apprendre à y vivre sainement en renforçant la formation. Il s'agit donc d'un nouveau champ d'intervention en santé publique, à la croisée des politiques éducatives, sociales et technologiques. Une base légale claire pour protéger les jeunes dans l'environnement numérique à l'instar de celles qui règlent l'espace physique: c'est leur permettre de s'y épanouir plutôt que de s'y perdre. ●

VRAI/FAUX

E-ID : CE QU'IL FAUT SAVOIR

C'EST UNE CARTE D'IDENTITÉ OFFICIELLE?

VRAI

La loi sur l'identité électronique (LeID) pose les bases d'un système de certification numérique suisse. L'e-ID est la forme numérique de la carte d'identité officielle délivrée par l'État. Elle permettra de prouver son identité par des moyens numériques et pourra être utilisée valablement dans le monde numérique et physique.

L'E-ID SERA OBLIGATOIRE

FAUX

Son utilisation sera facultative et gratuite. L'identification physique restera possible. L'e-ID pourra être commandée dès l'été 2026 via l'application swiyu déjà accessible en version d'essai. Il suffit pour obtenir l'e-ID d'être titulaire d'une carte d'identité suisse,

d'un passeport suisse ou d'un titre de séjour en cours de validité.

MES DONNÉES SERONT PROTÉGÉES

VRAI

L'e-ID est émise par la Confédération et non par des entreprises privées. Les titulaires auront la maîtrise la plus vaste possible de leurs données. La sécurité est assurée par le système lui-même dès sa conception et par un stockage décentralisé des données sur votre smartphone. L'enregistrement de façon locale et cryptée rendra impossible la copie de l'e-ID.

L'E-ID RÉGULERA L'ACCÈS DES MINEURS AU WEB?

VRAI/FAUX

La majorité des plateformes se basent sur de simples déclarations d'âge invérifiables. L'e-ID pourrait introduire un contrôle

d'âge fiable, sans pour autant dévoiler l'identité complète de l'utilisateur qui garde le contrôle sur ses données. Ce système offrirait une solution technique pour limiter l'accès des mineurs à certains contenus ou services jugés sensibles (jeux d'argent, réseaux sociaux à contenu adulte, etc.) mais non pour tout le web.

PUIS-JE CONCLURE UN CONTRAT AVEC L'E-ID?

VRAI

L'e-ID, permettra notamment de conclure un contrat de téléphonie mobile, de fonder une entreprise, d'obtenir une signature électronique ou d'ouvrir un compte bancaire. Les entreprises et autorités pourront aussi émettre des documents et justificatifs numériques directement dans l'application swiyu pour leurs services (permis de conduire, billets de concerts, diplômes etc.). ●

PARTENAIRES



DSSC Service cantonal
de la santé publique
www.vs.ch/sante



Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis
www.promotionsantevalais.ch

LIGUE PULMONAIRE VALAISANNE

Gesundheitsförderung Wallis
LUNGENLIGA WALLIS
www.liguepulmonaire-vs.ch

POUR EN SAVOIR PLUS...

